

## Déconfinement des sports de combat

# Victoire en prolongation

Montréal, 1<sup>er</sup> septembre 2020 – Trois semaines jour pour jour après la rencontre réunissant les représentants des sports de combat québécois, la sous-ministre-adjointe au loisir et au sport, Mme Dominique Breton, et le Dr Horacio Arruda, directeur national de la santé publique, ces disciplines ont reçu l'autorisation officielle de reprendre leurs activités dès le 2 septembre 2020. Un dénouement souhaité, mais toutefois tardif.

« Nous sommes heureux de la nouvelle qui permettra aux derniers sports confinés de reprendre leurs activités. Cependant, le délai de trois semaines entre la réunion et l'annonce aurait pu être réduit pour permettre aux acteurs sur le terrain de bien préparer le retour sur les surfaces de combat », a tenu à souligner **Alain Deschamps**, directeur général de *SPORTSQUÉBEC*.

**Isabelle Charest**, ministre déléguée à l'Éducation, a confirmé aujourd'hui, lors d'un point de presse tenu au dojo de l'Institut national du sport du Québec, que les sports de combat avaient l'autorisation de reprendre les affrontements dans un contexte d'entraînement, en respectant plusieurs adaptations proposées dont le consentement de tous les participants et la création de sous-groupes de maximum quatre personnes, entre lesquels les contacts soutenus deviendront possibles. Outre les échauffements pré-combats et les affrontements proprement dits, des mesures de distanciation devront être respectées en tout temps. De plus, les participants devront s'engager à respecter les consignes sanitaires en permanence, comme ils deviendront mutuellement responsables de la santé de tous les individus composant leur quatuor.

### Une réussite solidaire

Les six sports de combat visés sont le judo, le taekwondo, la lutte olympique, le karaté, la boxe olympique et le kickboxing. *SPORTSQUÉBEC* tient à féliciter les équipes de ces six fédérations sportives, incluant les dirigeants, les employés, les présidents et les bénévoles ayant travaillé sans relâche, de façon solidaire et concertée, ce qui a mené à un dénouement positif pour la survie de ces sports.

Les efforts soutenus vers la reprise des sports de combat annoncée aujourd'hui permettront à 62 000 pratiquants de tous horizons de reprendre la pratique de leurs sports et vivre à nouveau leur passion, ainsi qu'à 510 clubs fédérés de lancer leur saison 2020-2021.

« Le regroupement des sports de combat salue cette décision de la santé publique et remercie le cabinet de la ministre Isabelle Charest pour sa généreuse collaboration. Cette heureuse annonce permettra de sauver une centaine de clubs de sports de combat en situations difficiles et assurera la pratique sportive sécuritaire de plusieurs milliers de pratiquants », a indiqué **Patrick Kearney**, porte-parole du regroupement.

*SPORTSQUÉBEC* rappelle qu'il est essentiel de respecter sans relâche les règles sanitaires émises par la direction de la santé publique afin de pérenniser toutes nos activités sportives. La santé physique, mentale et émotionnelle des Québécois ainsi que celles de nos organismes en sortiront gagnantes.

-30-

Pour information complémentaire ou entrevues :

**Rémi Richard**

**438-497-6265**

[rrichard@sportsquebec.com](mailto:rrichard@sportsquebec.com)